

2021

Rapport moral Rapport d'activité Rapport financier

Assemblée Générale Ordinaire
Samedi 24 septembre 2022
Besançon

Familles Rurales
Fédération Régionale de
Bourgogne-Franche-Comté

SOMMAIRE

Rapport moral	pages 2-3
Rapport d'activité	pages 4-24
La nouvelle gouvernance	page 5
Des missions et une organisation repensées	page 6
Un rôle régional renforcé	page 8
Les représentations extérieures	page 12
Les structures petite enfance	pages 13-16
<i>La chouette crèche</i>	page 14
La micro crèche à Fontaine	page 15
<i>Le Relais à Larivière</i>	page 16
Le secteur des formations	pages 17-24
<i>La formation professionnelle continue</i>	page 17
<i>Les formations BAFA/BAFD</i>	page 20
<i>Liens avec Uniformation</i>	page 22
<i>Coop&Form</i>	page 22
Les projets de développement	page 23
Rapport financier	pages 25-29
<i>Le compte d'exploitation 2021</i>	page 28
<i>Le bilan au 31/12/2020</i>	page 29
Budget 2022	page 30

RAPPORT MORAL

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

Je vous souhaite la bienvenue à cette Assemblée Générale qui retrace la vie de notre association durant l'année 2021.

Je tiens à remercier les administrateurs qui se sont investis au cours de l'année 2021, année de transition et de changements, tout en poursuivant les activités. Je remercie aussi l'ensemble des salariés qui se sont mobilisés pour permettre la réussite de tous ces projets.

Parmi les évènements majeurs de 2021 : Philippe BOUQUET est parti en retraite au cours de l'année. Un chapitre très important se tourne, tant il a œuvré au développement et au rayonnement de Familles Rurales. Stéphanie COURTEBRAS prend le relais au niveau de la direction de la Fédération régionale.

2021 a également été l'année de la transmission de la gestion des structures petite enfance, comme annoncé à l'Assemblée Générale 2020.

En effet, la Fédération Régionale n'ayant pas vocation à piloter directement des structures, décision a été prise de les transférer aux Fédérations Départementales du Doubs pour la micro-crèche du Deschaux et de Haute-Saône pour le Relais Petite Enfance de La Rivière et la micro-crèche de Fontaine.

Cela permet plus de cohérence et une encore meilleure intégration au réseau. Ce transfert s'est très bien passé, grâce à l'implication des directeurs de fédérations et aux DTAP, soucieux de l'intérêt des enfants, des familles et des salariés. Merci à eux.

2021 a acté la mise en place d'une nouvelle gouvernance, avec des directions dédiées à chaque entité et une modification de la composition de la Fédération Régionale et, par conséquent du Conseil d'Administration. La nouvelle organisation se met en place, questionne nos fonctionnements, vit.

2021 a aussi été une année d'expérimentation de l'Action de Formation en Situation de Travail (AFEST), une nouvelle modalité pédagogique au service des salariés et des employeurs. L'organisme de formation se veut à l'écoute des préoccupations des employeurs, de leurs difficultés de recrutement et de leurs souhaits de permettre à tous les collaborateurs de monter en compétence.

2021 a vu la finalisation du projet, avec trois autres fédérations régionales et la Fédération Nationale, d'un groupement Coop&Form. Il s'agit de renforcer les liens entre fédérations qui organisent des formations, de mutualiser les idées et les moyens pour développer des formations au profit des salariés et des bénévoles.

2022 sera une année riche de projets avec une demande d'habilitation de formation qualifiante, la préparation de l'audit de surveillance Qualiopi, la mise en place de formations pour les bénévoles, la réforme sur l'adhésion, et bien d'autres projets.

Merci à tous.

Sylvain BRELOT,
président.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Familles Rurales est le premier mouvement familial en France, mais aussi un acteur important de l'éducation populaire et une association agréée de défense des consommateurs.

Le Mouvement est laïc et ne relève d'aucune obédience politique, syndicale ou confessionnelle. Il défend les valeurs de solidarité, de respect des différences, d'engagement dans la société et de responsabilité de chaque citoyen. Familles Rurales accompagne au quotidien les familles et est partie prenante de l'animation des territoires en intervenant dans de nombreux domaines de la vie locale. Le Mouvement est un partenaire naturel des collectivités.

Dans le Mouvement Familles Rurales, les fédérations régionales sont composées « des fédérations départementales et des regroupements départementaux Familles Rurales reconnus par la Fédération Nationale, implantés sur le territoire de la région administrative de référence de la fédération régionale », à jour, chaque année, du paiement des cotisations, contributions et abonnements prévus dans les statuts.

Ainsi, historiquement, la Fédération Régionale Familles Rurales de Bourgogne-Franche-Comté est composée des **quatre fédérations départementales existantes**, qui dispose chacune de trois postes de titulaire et de deux postes de suppléant.

Familles Rurales en Bourgogne Franche-Comté, c'est

5 400 familles adhérentes

71 associations et 123 structures
implantées dans 400 communes

750 bénévoles

460 salariés en équivalent temps plein

La nouvelle gouvernance

Le Mouvement Familles Rurales, dans son échelon régional, a connu, depuis la fusion des Régions, de fortes évolutions.

Pour la Bourgogne-Franche-Comté, en 2020, un triple défi a été identifié auquel il a fallu répondre :

- assurer la relève associative,
- anticiper le départ en retraite du directeur général en octobre 2021,
- accompagner l'évolution et la croissance des structures.

Pour cela, des rencontres des Présidents de Familles Rurales Association de Service À La Petite Enfance (FR ASALPE), de la Fédération Départementale Familles Rurales du Doubs, de la Fédération Départementale Familles Rurales de Haute-Saône, de Familles Rurales Groupement d'Employeurs Franc-Comtois (GEFC) et de la Fédération Nationale Familles Rurales se sont déroulées entre avril et juin 2020 afin d'échanger sur l'orientation à retenir.

De nouveaux statuts pour un projet stratégique et organisationnel renouvelé

Un mandat a été donné à Guillaume RODELET, directeur de la Fédération Nationale, et à Philippe BOUQUET, directeur général de la Fédération Régionale de Bourgogne-Franche-Comté, pour échanger sur le scénario possible en prenant en compte le fait que la succession du directeur ne se ferait pas poste pour poste mais qu'elle serait l'occasion d'impulser une nouvelle gouvernance en utilisant notamment les ressources humaines internes qui seraient à compléter par un ou des recrutements spécifiques.

De l'ensemble de ces échanges, il en est ressorti une volonté :

- au niveau stratégique, d'associer davantage la fédération régionale, les fédérations départementales, FR ASALPE et le GEFC,
- au niveau technique, de structurer un nouveau schéma de direction.

Compte-tenu de cette ambition et pour accompagner cette mise en place avec des moyens spécifiques, Jean-Louis BERNARDOT, consultant interne en organisation et en ressources humaines, mis à disposition par le CNFPT, a assuré une mission d'un an en tant que salarié du Groupement d'Employeurs Franc-Comtois.

Pour la Fédération Régionale Bourgogne-Franche-Comté, l'année 2021 aura ainsi été marquée par l'organisation d'une Assemblée Générale extraordinaire, en visioconférence, le 21 mai, qui a voté de **nouveaux statuts** modifiant sa composition pour l'élargir aux **associations à caractère départemental ou régional**.

Ainsi, la fédération régionale se compose des fédérations, des associations à caractère départemental ou régional et des regroupements Familles Rurales (art. 2), reconnus par la fédération nationale, implantés sur le territoire de la région administrative de référence de la fédération régionale, (art. 10), respectant les dispositions prévues au titre V des statuts et réglant chaque année les cotisations, contributions et abonnements (art. 11) déterminés par l'Assemblée Générale de la fédération régionale (art. 39).

Son Conseil d'Administration est composé de six à 18 administrateurs, élus par l'Assemblée Générale, une stricte égalité du nombre d'administrateurs par membre devant être observée.

À l'Assemblée Générale du 26 juin 2021, ont été élus :

- Pour la Fédération Départementale de Côte-d'Or :
Pascale PONS & Colette SAUTIERE,
- Pour la Fédération Départementale du Doubs :
Frédérique GENTNER-MARMIER & Bernard LIME,
- Pour la Fédération Départementale de Haute-Saône :
Christine BRESSON, Robert GIBOULOT & David TRIBOULET,
- Pour l'Association de Service A La Petite Enfance :
Patrick GRANDJEAN & Anne POUCHOULOU,
- Pour le Groupement d'Employeurs Franc-Comtois :
Sylvain BRELOT & Mylène ROUSSEL.

Des missions et une organisation repensées

De par ses statuts, la Fédération Régionale de Bourgogne-Franche-Comté a notamment pour but de :

- représenter et défendre les intérêts de ses membres, des associations Familles Rurales et des familles au plan régional,
- promouvoir le Mouvement, assurer sa pérennité, son développement et la mise en œuvre de son projet à l'échelle de la région,
- animer et conforter le réseau des fédérations et regroupements départementaux et des associations Familles Rurales,
- participer à la vie, aux travaux et événements du Mouvement,
- organiser et gérer les actions et services mutualisés à l'échelle régionale,

- organiser l'accueil, l'intégration et la formation des bénévoles et salariés du Mouvement, en concertation avec les fédérations et regroupements départementaux,
- définir et mettre en œuvre la stratégie de communication à l'échelle régionale,
- le cas échéant, prendre en charge à titre complémentaire ou subsidiaire des fédérations et regroupements départementaux et de leurs associations, la gestion de services intéressant les associations et les familles.

En 2021, la Fédération Régionale a assuré le rôle de fédération départementale pour le Jura. En 2022, avec l'accord de la Fédération Nationale, pour des raisons de cohérence, les associations du Jura sont rattachées à la Fédération Départementale du Doubs.

Comme annoncé lors de l'Assemblée Générale du 19 septembre 2020 par le président, un travail a été mené, durant l'année 2021, avec les fédérations départementales du Doubs et de la Haute-Saône, sur le transfert des activités petite enfance de la Fédération Régionale à ces fédérations. Un accompagnement technique a été réalisé par Charlotte MEUNIER, directrice territoriale en charge de ces structures pour la Fédération Régionale et les personnes qui en ont repris la direction dans les fédérations départementales.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la micro crèche du Deschaux (39 - Jura) est gérée par la Fédération Départementale du Doubs alors que la micro crèche et le relais petite enfance situés à Larivière (90 - Territoire de Belfort) sont gérés par la Fédération Départementale de Haute-Saône.

Ces deux évolutions concrétisent la volonté de permettre à la Fédération Régionale de se consacrer pleinement au développement du secteur des formations, dans la dynamique de l'obtention de la certification Qualiopi fin 2020, et au lien avec l'ensemble des territoires de Bourgogne et Franche-Comté.

Ce choix stratégique concernant le développement de la Fédération Régionale, concomitant au départ en retraite du directeur général, s'est appuyé :

- sur le recrutement, début novembre, d'un directeur dédié qui a démissionné fin novembre,
- sur la confirmation de la mission donnée à la Stéphanie COURTEBRAS qui a vu son CDD transformé en CDI en mai afin de développer l'organisme de formation. En novembre, elle est devenue directrice adjointe de la Fédération Régionale.

Pour remplir ses missions, l'effectif de la Fédération Régionale de Bourgogne Franche-Comté était, au 31 décembre 2021, de **9.51 salariés en équivalent temps plein**. La Fédération Régionale est adhérente au Groupement d'Employeurs Franc-Comtois et recourt donc également à des heures de mise à disposition de personnel pour des prestations de direction, d'assistance à la gestion des ressources humaines, de comptabilité, d'éducatrice de jeunes enfants/auxiliaires puéricultrice, de secrétariat, d'assistance administrative et de gestion de la paie.

Parmi les salariés de la Fédération Régionale, Margaux TRIMAILLE a été embauchée en contrat d'apprentissage pour sa deuxième année de BTS Économie Sociale et Familiale après avoir effectué une année en service civique. Marlène AMIOTTE-PETIT et Stéphanie COURTEBRAS ont été ses tutrices.

Durant cette année, Margaux TRIMAILLE a fait un diagnostic sur l'alimentation des séniors et la mise en place de fiches et ateliers dans le cadre d'un BTS en alternance qu'elle a obtenu.

Un rôle régional renforcé

La Fédération Régionale a pleinement joué son rôle de tête de réseau dans le cadre de la **consultation nationale sur la réforme de l'adhésion Familles Rurales** en coordonnant une réponse commune de ses membres aux propositions faites par la Fédération Nationale sur ce sujet.

Ce rôle de coordination du Mouvement se joue également dans un volet technique avec un **travail collaboratif mis en place entre les directions des entités membres de la Fédération Régionale**.

Issue de la réflexion sur l'évolution de la gouvernance, l'instance, appelée CoDiranim, créée par le Conseil d'Administration début novembre, est pilotée par la direction régionale et prépare, au niveau technique, les décisions stratégiques et les soumet au CA de la Fédération Régionale.

Le premier CoDirAnim s'est réuni le 14 décembre 2021.

Avec la création du **fonds régional de développement du Mouvement en Bourgogne-Franche-Comté**, lors de l'Assemblée Générale du 26 juin 2021, les membres de la Fédération Régionale ont souhaité contribuer à développer et pérenniser la vie associative Familles Rurales dans la région. Ce fonds est abondé par des entités du Mouvement (fédérations,

associations, groupements), contributeurs selon leurs moyens, par décision de leur Assemblée Générale respective.

Les objectifs de ce fonds sont de :

- développer le Mouvement dans les territoires où il est moins implanté,
- développer la formation des ressources humaines bénévoles et salariées,
- maintenir et renforcer les fédérations,
- être solidaires entre fédérations, groupements et associations Familles Rurales.

Il s'agit d'un fonds d'avances remboursables destiné à des entités Familles Rurales de Bourgogne-Franche-Comté pour financer des investissements ou un fonds de roulement lié à la création d'activités ou au développement de l'entité. La Fédération Régionale entend ainsi accompagner solidairement les entités du Mouvement vers un modèle vertueux. Le fonds est mobilisé à la demande d'un contributeur ou par volonté d'intervention dans une situation que le Conseil d'Administration de la Fédération Régionale estime nécessaire.

Pour la Fédération Régionale, la vie associative se concentre sur les liens avec les fédérations départementales, porte-paroles des associations locales de la région (cr. pages suivantes).

Association	Président	Adh
FR Amancey Plateau d'Amancey	Maud POURCELOT	11
FR Autechaux Les Fauvettes	Lydie ANDRE	86
FR Avoudrey	Sonia VOIDEY	85
FR Belleherbe Agir	Michel CHOPARD	75
FR Boujailles Boujailles-Courvières	Alicia BRUCHON	38
FR Charquemont	Jean-Michel MOUGIN	19
FR Devecey	Jean-Paul DUBOUIS (vice-président)	59
FR Durnes Plateau de la Barèche	Aline PERNIN	80
FR Epenoy Epenoy-Passonfontaine	Virginie BIDOIRE	50
FR Etalans La clef verte	Hélène VUILLET	171
FR Etuz Cussey-sur-l'Ognon-Etuz	Angélique GRAVA	142
FR Evillers	Séverine BAUD	5
FR Fournet-Blancheroche	Michel RENAUD	6
FR Frasne Les Brimbelles	Laëtitia BROUSSEAU	248
FR Geneuille	Sylvain QUINART	82
FR Granges-Narboz Les enfants du Laveron	Charline VOYNNET	112
FR Le Russey	Sabine THOMAS	81
FR Les Premiers Sapins	Clarisse FAIVRE-COURTOT	83
FR Levier	Isabelle LEFEVRE	52
FR Mamirolle	Anne-Marie BARBIER	133
FR Mouthe Val de Mouthe	Laëtitia BAILLY	114
FR Orchamps-Vennes Val de Vennes	Anne POUCHOULOU	157
FR Ornans Pays d'Ornans	Daniel QUARREY	194
FR Osse	Sarah COLLETTE	3
FR Pays de Clerval La tour d'Alix	Christelle ROUSSEL	118
FR Pierrefontaine-les-Varans Château des Farfadets	François MATHIEU	154
FR Pouilley-les-Vignes	Sylvain BRELOT	141
FR Rochejean Les ptits brigands	Céline ROUSSELET	100
FR Saint Hilaire Le trèfle	Lydie RICHARD	4
FR Sancey	Béatrice RENARD	151
FR Saône	Valérie TISSOT	176
FR Serre-les-Sapins Franois-Serre-les-Sapins	Sophie TISSOT	212
FR Valdahon Le Dahon	Magali PAGNOT	2
FR Vellevans Les feuillus	Christelle GROSJEAN	42
FR Vercel Pays de Pergaud	Lionel MONNIER	162
FR Vernierfontaine	Barbara GIRARDOT	32

En Haute-Saône, **239 familles adhérentes**

Association	Président	Adh
FR Amance	David TRIBOULET	32
FR Authoison Les quatre bornes	Daniel BAIGUE	5
FR Combeaufontaine	Jean-Marie BAVARD	8
FR Fougerolles	Emilie PERRY	53
FR Fresse	Stéphanie PISCHOFF	3
FR Jussey	Annie LOSSON	70
FR Loulans Verchamp Les bords de l'Ognon	Fabienne CHARBONNIER	59
FR Pesmes Pesmes et alentours	Nicole PAILLE	9
FR Vesoul Val de Saône	Patrick GRANDJEAN	6

En Côte d'Or, **341 familles adhérentes**

Association	Président	Adh
FR Ahuy	Christine DISINNO	181
FR Arc-sur-Tille	Jacques CONTET	25
FR Esbarres Les loups affamés	Noémie JACQUET	51
FR Grosbois-en-Montagne	Monique DUPAQUIER	4
FR Neuvy-sur-Loire (58)	Corinne SERRE	20
FR Santenay	Michel JOLY	4
FR Sombernon	Myriam FAUSSOT	13
FR Vitteaux	Noëlle BENO	43

Dans le Jura, **149 familles adhérentes**

Association	Président	Adh
FR Lavans-les-St-Claude Les fariboles	Aline LACROIX	90
FR Mignovillard Arc-en-ciel	Céline LHOMME	59

En Saône-et-Loire, **39 familles adhérentes**

Association	Président	Adh
FR Barnay Autunois Morvan	Odile JOLY	5
FR Chaufaillies	Marie-Claire LABROSSE	19
FR La Chapelle de Guinchay	Christiane ROBIN	12
FR Saint-Maurice-les-Châteauneuf	Huguette MEILLER	3

Les représentations extérieures

En tant que tête du réseau Familles Rurales en Bourgogne Franche-Comté adhérente au **CRAJEP**, la Fédération Régionale a bénéficié, en 2021, de l'appui financier du Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté.

Cette subvention a contribué à la réalisation du projet *Vie associative* annuel de la Fédération Régionale dont les objectifs généraux sont de :

- Finaliser et mettre en œuvre un plan d'actions pour concrétiser une nouvelle gouvernance Familles Rurales en Bourgogne-Franche-Comté,
- Conforter des actions d'amélioration de la qualité de la restauration et du temps d'animation méridien périscolaires,
- Organiser un congrès régional Familles Rurales dans le cadre d'une journée familiale et festive.

Les actions qui ont été réalisées ou ont débuté en 2021 avaient pour but de :

- Finaliser le nouveau fonctionnement de Familles Rurales : associations, représentations, partenariat et les secteurs à développer,
- Fédérer, réunir et impliquer les familles, les bénévoles, les salariés, les élus des collectivités et les partenaires en congrès Familles Rurales au cours d'une journée à programmer à l'automne en fonction de la situation sanitaire,
- Identifier des associations isolées hors Familles Rurales qui pourraient avoir besoin de l'appui du Mouvement,
- Expérimenter, avec quelques associations locales et une fédération départementale Familles Rurales, de nouvelles formes d'implication avec les collectivités sur les territoires, notamment dans le cadre des tiers-lieux,
- Engager des actions concrètes avec les fournisseurs de repas pour développer le bio, le local et le « fait maison » dans les activités périscolaires,

La crise sanitaire qui s'est poursuivie en 2021 n'a pas permis la réalisation de la totalité des actions programmées.

Pour sa **mission de représentation et de défense des intérêts** de ses membres, des associations Familles Rurales et des familles, la Fédération régionale est présente :

- au Conseil d'Administration de l'ASEPT, Association Santé Éducation Prévention Territoire Bourgogne Franche-Comté, acteur du champ de la santé publique qui mène des actions de prévention et de promotion santé,
- au Comité d'engagement « entreprises solidaires » de France Active Franche-Comté,
- au collège régional de l'UDES (Union des employeurs De l'Économie Sociale et Solidaire).



Les structures petite enfance

Pour la dernière année, en 2021 (cf. page 7), la Fédération Régionale Familles Rurales de Bourgogne-Franche-Comté aura géré en direct trois structures liées à la petite enfance :

- *La chouette crèche*, une **micro crèche au Deschaux** dans le Jura, en partenariat avec la commune du Deschaux,
- une **micro crèche à Fontaine** dans le Territoire de Belfort, en partenariat avec le Syndicat Intercommunal du Tilleul,
- un **relais petite enfance à Larivière** dans le Territoire de Belfort, en partenariat avec le Syndicat Intercommunal du Tilleul et la commune de Bessoncourt.

Les deux structures situées dans le Territoire de Belfort sont, géographiquement, extrêmement proches l'une de l'autre. Cette proximité a rendu possible l'investissement de l'animatrice du relais dans la gestion de la micro crèche en l'absence de la directrice de celle-ci (en arrêt maladie de février à décembre 2021). L'animatrice du relais a assuré le suivi administratif de la structure, la coordination de l'équipe salariée et l'accompagnement des familles par une implication à saluer.



*La chouette crèche
Le Deschaux*



*Micro crèche
Fontaine*



*Relais Petite enfance
Larivière*

La chouette crèche, Le Deschaux (39)

Places	Heures facturées
10 + 1 place d'urgence	17 405.37

L'équipe, soit 3,41 ETP

Isabelle GALMARD, directrice

Kelly BERTIN, Virginie BUTTAVANT,
Séverine SIMEREY, assistantes
éducatrices

Les **projets** de l'année :

Initiation au langage des signes

Grâce à la formation suivie par deux professionnelles, la communication gestuelle a pu être introduite dans le relationnel avec les enfants et, plus particulièrement, avec un enfant présentant un retard vers l'acquisition du langage. Cela a permis au reste du groupe d'interagir plus facilement avec lui.

Les professionnelles formées ont partagé avec l'équipe. Les supports ont été adaptés au fonctionnement de la structure.



Accueillir un enfant souffrant d'autisme

L'accueil d'un enfant souffrant d'autisme pendant un temps fixe chaque semaine (les lundis de 9 h 00 à 10 h 30) lui a véritablement permis de vivre des moments collectifs, en toute sécurité avec la présence de l'éducatrice qui l'accompagne.

Avant son entrée à l'école, c'était une étape très positive pour sa sociabilité et son appréhension progressive de la collectivité, la prise de nouveaux repères.

La micro crèche à Fontaine

Places	Heures d'accueil
10	17 814

L'équipe, soit 3,62 ETP

Aurore KEDAJ, directrice

Aurélie DELAGRANGE, Nathalie L'HERMITTE, Cécile SCHWEITZER, assistantes éducatrices
Sophie JICQUIEAU, agent d'entretien

Les **projets** de l'année :

La directrice ayant été en arrêt maladie pendant la majeure partie de l'année (de février à décembre 2021), l'animatrice du relais a assuré le suivi administratif de la structure (coordination de l'équipe salariée, accompagnement des familles).

Les projets mis en place ont été, de fait, communs au relais et à la micro crèche : cuisine, éveil musical, motricité,



Le Relais Petite enfance à Larivière

Territoire

Angeot, Bessoncourt, Bethonvilliers,
Fontaine, Frais, Lagrange, Larivière,
Vauthiermont

31 assistantes maternelles = 111 places d'accueil

1 micro crèche 10 places
1 structure multi accueil 25 places
6 associations de garde à domicile

L'équipe,
soit 1,43 ETP

Elodie TORRES,
animatrice
Sophie JICQUIEAU,
agent d'entretien

Les **missions** d'un relais Petite enfance :

- Informer les professionnels de l'accueil individuel sur les conditions d'accès et d'exercice, d'emploi, de formation, de passerelles entre les différents métiers,
- Informer les parents sur l'ensemble des modes d'accueil et les modalités administratives,
- Offrir un cadre d'échanges et de rencontres des professionnels de l'accueil individuel,
- Observer les conditions local d'accueil du jeune enfant sur le territoire géographique du relais,
- Traiter les demandes d'accueil formulées par les familles sur le site monenfant.fr,
- Promouvoir l'activité des assistants maternels.

147 demandes
41 enfants différents
lors des animations
en 2021
pour le relais familles
assistants maternels

Les **projets** de l'année :

JOURNÉE PORTES OUVERTES Au Relais Familles Assistants Maternels

Samedi 10 Juillet 2021
de 10h00 à 15h00

8 rue du Margrabant
90150 Larivière
03.84.56.50.24

Au Programme :

- De 10h00 à 11h00 : Divers petits espaces d'éveil
 - Sur les émotions
 - Sur la détente
 - Autour du livre
- A partir de 11h00 : Coins de découvertes livres
 - Espace sensorialité
 - Petit atelier de construction
- Jeux d'eau et jeux à l'extérieur

Jouer
Se rencontrer
Découvrir
Echanger
S'amuser




Le relais a été ouvert tous les mois de l'année, sauf en août 2021, avec trois animations par semaine (les mardis, mercredis et vendredis de 9 h 30 à 11 h 30 en périodes scolaire et non scolaires).

Dans le cadre d'un projet REAAP 90 (Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents), une animation parents-enfants mensuelle a été organisée (le samedi, de 9 h 30 à 11 h 30).

Une journée porte ouverte a été l'occasion de faire découvrir le relais aux personnes du secteur concerné.

Pour les adultes, deux soirées d'échanges ont été dédiées, l'une autour de la parole et l'autre autour de la détente.

Un travail a été réalisé en vue de la création, en septembre 2022, d'une bibliothèque de livres et d'albums en prêt pour les enfants.

Des aménagements extérieurs permettent dorénavant de proposer des temps en plein air.

Le secteur des formations

Les fédérations régionales Familles Rurales portent le plan de formation du Mouvement. Elles développent ainsi une offre de formation à l'attention des acteurs bénévoles, volontaires et salariés qui s'investissent dans la mise en œuvre d'animations, d'activités et de services en réponse aux besoins des familles.

La formation professionnelle continue

Pour le secteur des formations de la Fédération Régionale de Bourgogne-Franche-Comté, les orientations de l'année 2021 étaient de :

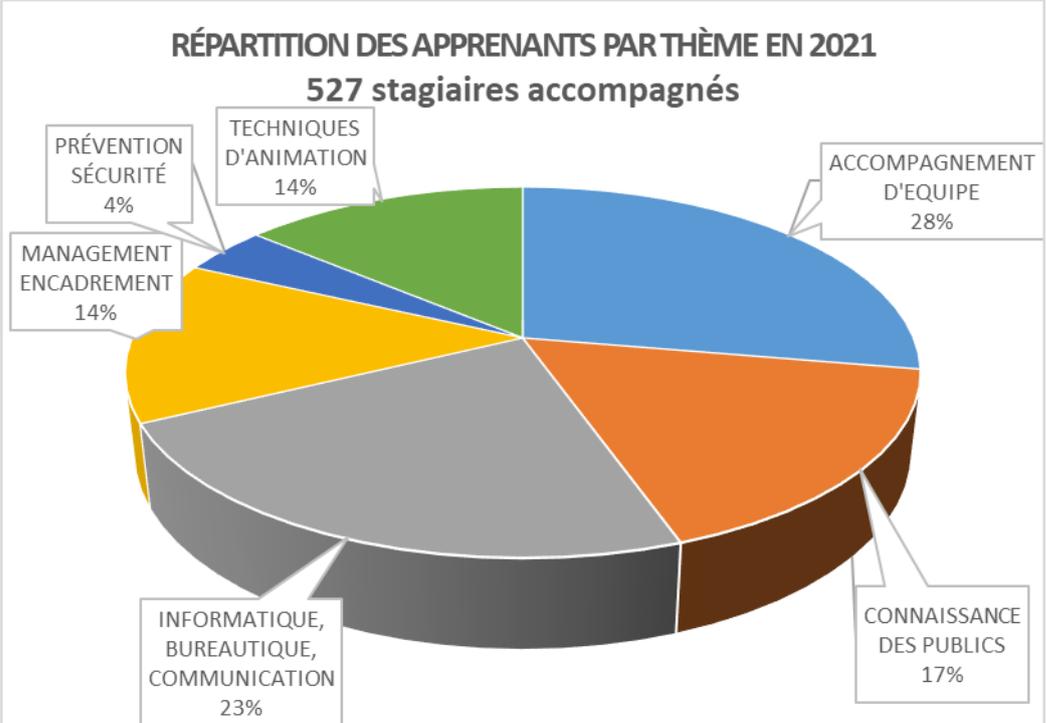
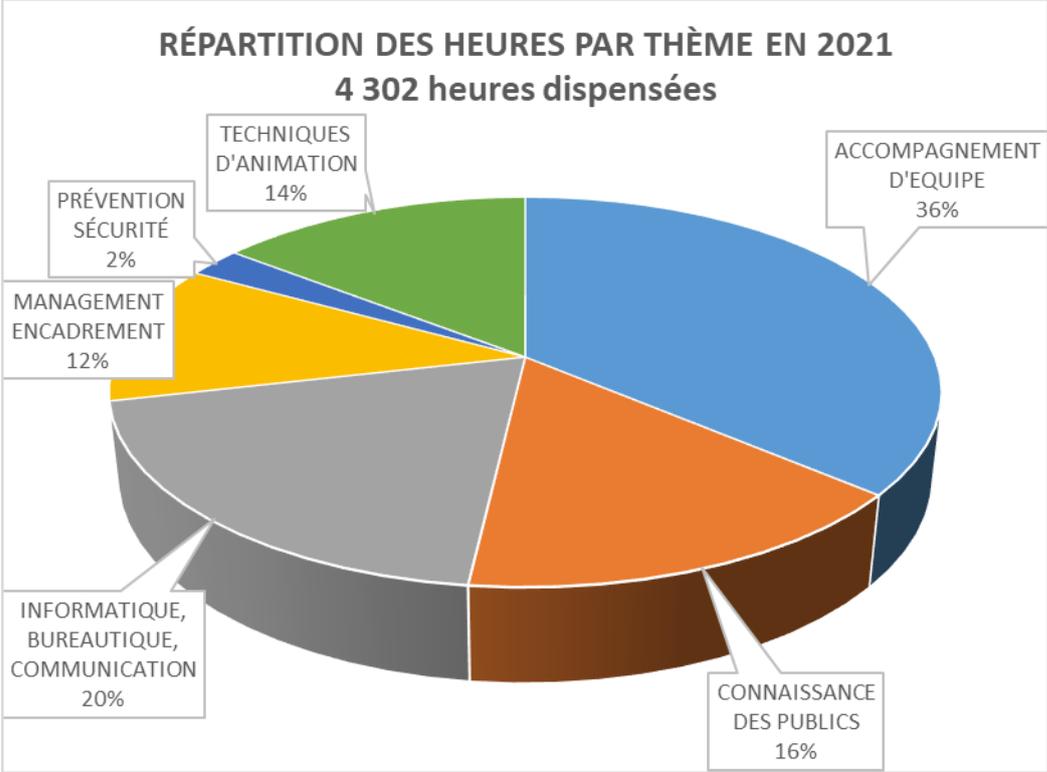
- consolider l'activité avec les formations pour les salariés Familles Rurales,
- individualiser des formations en fonction des constats et des demandes,
- accompagner le travail sur la nouvelle gouvernance pour les salariés, les bénévoles et les administrateurs par la formation,
- prendre en compte le contexte sanitaire dans l'élaboration du calendrier 2021,
- travailler avec une équipe de formateurs sur la mise en place de modules à distance.

L'offre de formation de 2021 s'est construite sur le recueil des besoins, avec deux types de réponses de la part de l'organisme de formation :

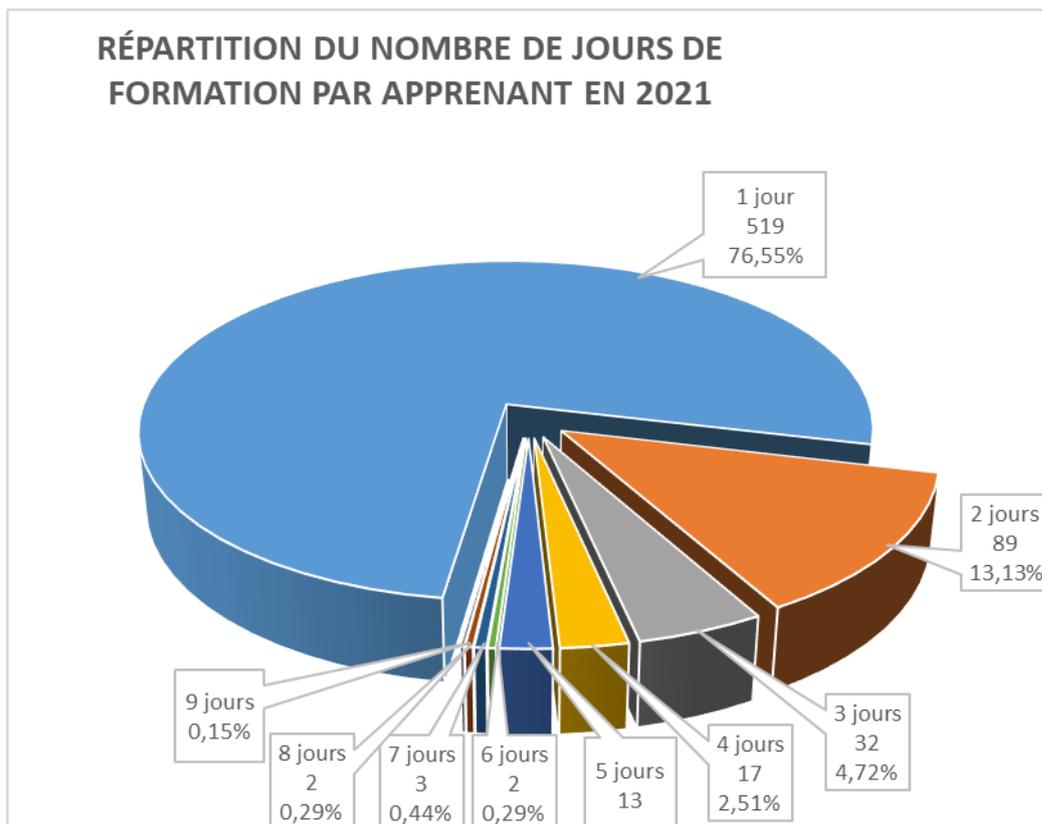
- pour les demandes collectives, c'est-à-dire lorsqu'un même thème intéresse des salariés de plusieurs structures, la formation est organisée en cherchant le meilleur intervenant possible sur ce thème. Ces formations se font sur une ou plusieurs journées, soit dans les salles de l'organisme de formation à Besançon, soit dans des espaces délocalisés pour se rapprocher des salariés.
- pour les demandes d'équipes, des journées spécifiques sont organisées sur site, sur des thématiques répondant à des besoins particuliers.

En 2021, :

- 4 302 heures de formation ont été dispensées, contre 2 970 en 2020,
- 527 stagiaires ont été accompagnés, contre 308 en 2020.

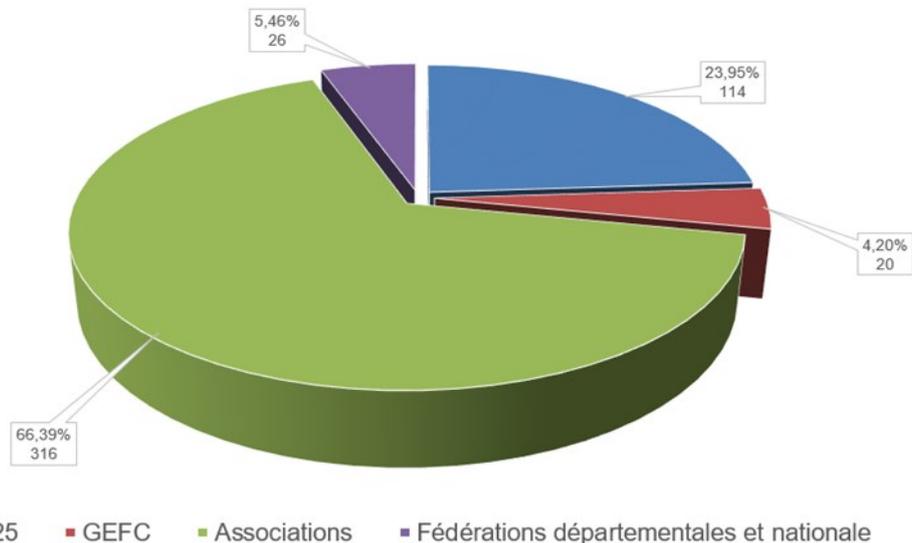


La majorité des stagiaires suivent seulement un jour de formation.



Les associations sont les employeurs qui envoient le plus de salariés en formation.

RÉPARTITION DU NOMBRE DE JOURS DE FORMATION PAR EMPLOYEUR 2021



Les formations BAFA/BAFD

Le **conventionnement avec la Fédération Nationale** pour l'habilitation nationale à dispenser des formations BAFA/BAFD a été renouvelé.

Afin de **dynamiser l'offre** de la Fédération Régionale et d'avoir des stages plus remplis, il a été décidé de :

- regrouper les thématiques des stages d'approfondissement,
- organiser un seul stage par période afin d'être certain d'avoir suffisamment de formateurs,
- travailler sur la communication,
- engager des réflexions sur les stages fractionnés, particulièrement pour les salariés Familles Rurales ou d'autres employeurs.

L'**équipe des formateurs** a évolué, avec notamment le départ d'un pilier du groupe formateurs, Caroline BENNE, mais aussi de nouveaux arrivants : Julie BORNE, Juliette DELESSARD, Jason DEDONCKER et Maxime OBERON.

Elle se réunit régulièrement pour travailler sur les contenus de formation et l'organisation des stages.

En juin 2021, la DRAJES a mis en place un dispositif d'**aide au passage du BAFA/BAFD**, destiné aux 17-29 ans résidant en Bourgogne-Franche-Comté, grâce à un financement de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

L'objectif est de soutenir les jeunes qui veulent débiter ou poursuivre leur formation, en leur accordant une aide de 82 à 130 euros, pour tout type de stage, sans condition de revenus, cumulable avec d'autres dispositifs. Pour Familles Rurales, cela n'a pas augmenté les demandes d'entrée en formation.

Le **bilan de l'année 2021** est relativement faible puisque seulement 23 stagiaires ont été formés (cf. tableau page suivante). Les stages d'avril ont été annulés pour cause de Covid, celui de juin faute de pouvoir constituer une équipe de formateurs, celui de fin août faute de stagiaires.

TYPE DE STAGE	EFFECTIFS	Genre		Nbr jours	Nbr Heures	HEURES/ STAG.	Origine géographique			Financement / Prise en charge			
		H	F				25	70	90	39	Employeurs Familiales Rurales	Autres : MFR Roche, Communes, CSE...	Stagiaires
FG Fev	8	1	7	8	64	512	8	0	0	0	6	0	2
FG Avril	annulé												
Appro Avril	annulé												
FG Juin	annulé												
Appro Août	annulé												
FG Octobre	15	2	13	8	64	960	14	0	1	0	11	4	0
	23	3	20	16	128	1472	22	0	1	0	17	4	2
Années		2016	2017	2018	2019	2020	2021						
Stagiaires		123	136	116	135	67	23						

Liens avec Uniformation

Les liens avec la conseillère territoriale d'Uniformation, l'OPCO de Familles Rurales, ont été réguliers durant l'année et ont permis des échanges constructifs.

2021 aura été l'année de la mise en place effective de la MIAS (Mutualisation Inter-Adhérents Spatiale) pour le budget mutualisé des formations. Les documents liant les associations à la Fédération Régionale, chef de file, et Uniformation ont été remis à l'OPCO. Six associations employeurs n'ont pas remis les documents, mais rien n'est irrémédiable puisqu'il est possible d'entrer ou de sortir à tout moment de cette MIAS.

Le budget mutualisé, basé sur les cotisations calculées sur la masse salariale de l'année précédente, était en baisse puisque calculé par rapport à 2020, année de baisse d'activité.

Les difficultés administratives liées aux mises à jour de paramétrage ont été résolues.

Coop&Form

La Fédération Régionale a contribué, avec quatre autres fédérations du Mouvement, à la création et au développement du groupement **Coop&Form**.

Les objectifs de Coop&Form sont de :

- déployer la démarche de certification qualité «réseau»-Qualiopi,
- mettre en place une offre informatique et de digitalisation commune via par exemple l'acquisition d'une plateforme pour proposer des formations à distance commercialisables,
- partager les travaux d'ingénierie pédagogique au profit du « réseau », développer une communication commune et un outil de gestion « réseau »,
- partager les travaux d'ingénierie pédagogique au profit de Coop&Form, garder la mémoire en comptabilité des apports en temps ou en apport financier par chaque fédération,
- centraliser les actions de formation de chaque fédération quand elles sont intéressantes pour tous

Le projet a été finalisé par la création du groupement le 21 décembre 2021. Ainsi Coop&Form est doté de statuts, d'une charte de fonctionnement et d'un budget. Une proposition de contrat d'apport associatif avec droit de reprise permettra d'acheter les prestations des fédérations contributrices.

Les travaux engagés sur 2021 ont permis la finalisation du choix de la plateforme de digitalisation Moodle. Aurélien LEBORGNE et Stéphanie COURTEBRAS ont été formés à son utilisation. Il conviendra en 2022 de choisir les thèmes sur lesquels des contenus pourront être créés puis diffusés. Ces travaux ont également permis de bien avancer sur le choix d'un logiciel de gestion.

Les projets de développement

Une action innovante pour pallier le manque d'animateurs qualifiés

Dès le début de l'année 2021, le Mouvement a été confronté à de fortes difficultés de recrutement en Enfance Jeunesse et au manque de qualification des personnes recrutées. Ces réflexions ont conduit à la mise en place d'un groupe de travail collaboratif en co-construction entre la Fédération Régionale et la Fédération Départementale du Doubs.

Les objectifs sont de proposer aux salariés et aux employeurs des solutions, de répondre aux besoins de chacun tout en veillant à satisfaire aux obligations réglementaires, et prendre en compte les contraintes et les freins à entrer en formation.

Dans le cadre de la réflexion de ce groupe de travail, Stéphanie COURTEBRAS a proposé de mettre en place une **Action de Formation En Situation de Travail (AFEST)**.

Ce nouveau dispositif de formation nécessite une ingénierie de formation particulière. Le projet de la Fédération Régionale a été retenu et a obtenu un financement de la DREETS de Bourgogne-Franche-Comté, dans le cadre du dispositif Dev'AFEST piloté par l'ARACT. En partenariat avec l'ARACT, une expérimentation s'est déroulée sur une durée de neuf jours dont deux jours consacrés à la formation de futurs formateurs AFEST.

Une AFEST nécessite la mise en place d'une ingénierie de formation très particulière, avec plusieurs phases qui prennent du temps. Il s'agit bien de formation et de valider des compétences. Aussi, plusieurs personnes (salarié en formation, responsable hiérarchique, tuteur et/ou salarié expert, formateur AFEST) sont impliquées, sur des temps plus ou moins longs à chacune des phases de l'AFEST :

- 1-Analyse de l'activité du salarié à former
- 2-Positionnement du salarié en formation
- 3-Mise en situation
- 4-Séquence réflexive
- 5-Bilan

Une AFEST a été expérimentée avec une salariée de l'accueil de loisirs des Fourgs au dernier trimestre 2021. Le bilan a été très positif tant du point de vue de l'animatrice que de celui de sa directrice de structure.

Audrey STRAUB et Stéphanie COURTEBRAS sont désormais formatrices AFEST, pourrons mettre en place des AFEST et former d'autres formateurs. Ce dispositif devrait se mettre en place au second semestre 2022.

Vers un diplôme d'Etat pour la Fédération Régionale ?

De plus en plus de projets multi partenariaux sur les territoires se développent. Il devient indispensable de former des personnes capables de monter ces projets et de les animer. Le DE JEPS Animation socio-éducative ou culturelle mention Développement de projets, territoires et réseaux peut répondre à cette demande.

Un travail s'est mis en place avec les MFR, particulièrement celle de La Roche du Trésor. Pour Familles Rurales, c'est Charlotte MEUNIER et Stéphanie COURTEBRAS qui travaillent sur ce dossier. Un dossier de demande d'habilitation a été déposé fin novembre 2021. Il s'est agi de construire un plan de formation, un calendrier, entre autres. Le projet était de déposer le même dossier MFR/Familles Rurales avec une répartition des intervenants 50/50.

RAPPORT FINANCIER

Le présent rapport financier a été adopté par le Conseil d'Administration de la Fédération Régionale réuni le 25 juin 2022 en vue de présenter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 aux adhérents, lors de cette Assemblée Générale. Il vise à donner des précisions sur les faits les plus marquants de l'exercice.

Aucun changement notable dans la méthode de présentation et d'évaluation des comptes annuels n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les faits marquants

Un état d'urgence avait été instauré sur l'ensemble du territoire national le 24 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de Covid-19. La fédération a été impactée par la crise sanitaire qui a touché la France et a contraint à une fermeture de certains établissements non indispensables en avril 2021.

Pour soutenir les entreprises et associations, l'Etat et les administrations publiques ont déployé des aides financières. La fédération a pu bénéficier de la mise en place de l'activité partielle pour certains salariés. La CAF a débloqué également des aides financières exceptionnelles pour soutenir les entreprises et associations.

Stéphanie COURTEBRAS devient directrice adjointe de la Fédération Régionale en novembre 2021 puis directrice début 2022.

Au 1^{er} janvier 2022, la gestion des deux crèches et du relais est transmise à la Fédération Départementale du Doubs pour la crèche située dans le Jura et à la Fédération Départementale de Haute-Saône pour le relais et la crèche situés dans le territoire de Belfort.

Le montant du compte 115 sous contrôle des financeurs, après imputation du résultat 2021, sera remboursé aux collectivités pour les sommes de :

- 59 606.04 € pour le Syndicat Intercommunal du Tilleul,
- 27 151.58 € pour la commune Le Deschaux.

Soit 86 757.62 € qui impacteront le résultat 2022.

Le bilan au 31 décembre 2021

Le total du bilan au 31 décembre 2021 s'élève à 617 644 €.

L'actif

Les créances des clients, produits à recevoir et créances diverses sont majoritairement constitués des facturations de fin d'année aux associations et fédérations (factures des cartes adhérents et des assurances principalement) ainsi que des appels de subventions et des prestations de services CAF et MSA attendues au 31 décembre 2021.

Le passif

Les fonds propres s'élèvent à 399 458 € au 31 décembre 2021.

Les dettes envers les fournisseurs s'élèvent 146 818 € (principalement des factures de FR GEFC et de FR FD du Doubs).

Les dettes fiscales correspondent aux cotisations sociales du 4^{ème} trimestre 2021 et, pour l'URSSAF, cela correspond aux cotisations sociales de décembre qui sont mensualisées.

Le compte de résultat 2021

Le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de 3 629.92 €.

Les charges et leurs principales évolutions

Les charges de l'exercice 2021 représentent un montant de 724 538.95 € contre 611 642.01 € en 2020.

Charges	2021	2020
Achats	31 403,16	26 626,81
Services extérieurs	114 266,71	115 547,13
Autres services extérieurs	248 571,63	172 518,88
Impôts et taxes	1 153,50	650,04
Frais de personnel	321 463,87	274 526,62
Autres charges de gestion courante	1 803,56	1 734,15
Charges exceptionnelles	404,83	2 037,92
Dotations	5 471,69	18 000,46
	724 538,95	611 642,01

L'augmentation des frais de personnel est due à la présence de Stéphanie COURTEBRAS sur l'année complète en 2021.

L'augmentation des autres services extérieurs s'explique par l'augmentation du nombre de formations par rapport à 2020 et des mises à disposition de Jean-Louis BERNARDOT sur le secteur des formations.

L'association est exonérée de taxe sur les salaires.

Les produits et leurs principales évolutions

Les produits représentent un montant de 720 909.03 € en 2021 contre 626 590.26 € en 2020.

Produits	2021	2020
Prestations de services	517 497,10	377 276,15
Concours Publics	18 840,00	37 458,00
Subvention d'exploitation	140 401,38	141 777,06
Autres produits de gestion courante	9 453,87	11 793,15
Produits financiers	33,81	34,60
Produits exceptionnels	9 375,23	21 038,87
Reprise d'amortissement	1 580,60	12 691,03
Transferts de charges	23 727,04	24 521,40
	720 909,03	626 590,26

L'augmentation des produits est principalement liée à l'augmentation des formations professionnelles continues.

Conclusion et affectation du résultat

D'un point de vue financier, Familles Rurales Fédération Régionale de Bourgogne Franche-Comté reste stable en 2021. L'exercice 2021 dégage un résultat négatif.

Le Conseil d'Administration propose d'affecter le résultat de l'exercice 2021, soit - 3 629.92 €, de la manière suivante :

- 4 913.52 € aux fonds propres sous contrôle Syndicat Intercommunal du Tilleul,
- 7 536.18 € aux fonds propres sous contrôle commune Le Deschaux,
- - 13 550.30 € aux fonds propres de la fédération.

Fédération Bourgogne - Franche - Comté
Compte de résultat

du 01/01/21 au 31/12/21

N° des comptes	CHARGES	2021	2020	N° des comptes	PRODUITS	2021	2020
60	ACHATS	31 403 €	26 627 €	70	PRESTATION DE SERVICE	517 497 €	377 276 €
	Alimentation Boisson	3 701 €	3 712 €		CAF PSU	122 887 €	100 043 €
	Fournitures d'activités	6 061 €	3 089 €		Aides FILAJ		0 €
	Eau Electricité	6 882 €	6 345 €		MSA PSO PSU		0 €
	Combustibles et Carburants	1 901 €	1 967 €		MSA PSU		198 €
	Fournitures d'entretien	5 325 €	6 324 €		Participation des familles	70 273 €	44 108 €
	Fournitures diverses	7 534 €	5 190 €		Vente de marchandises	833 €	0 €
61	SERVICES EXTERIEURS	114 267 €	115 547 €		Part. associations MAD personnel	3 000 €	2 205 €
	Sous traitance repas	14 620 €	10 346 €		Remise accordée	0 €	-133 €
	Locations	314 €	1 911 €		Participations diverses	294 351 €	217 796 €
	Entretien et réparation	6 371 €	5 826 €		CAF PSO	26 153 €	13 059 €
	Prime d'assurance	45 073 €	50 732 €	73	CONCOURS PUBLICS	18 840 €	37 458 €
	Services extérieurs divers	457 €	219 €		Subvention CAF	8 308 €	27 397 €
	Loyers et charges locatives locaux	47 432 €	46 513 €		Subvention MSA		0 €
	Documentation générale (+AVM)	0 €	0 €		Subvention Conseil départemental		0 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	248 572 €	172 519 €		Subvention Conseil régional		0 €
	Programme pédagogique	1 199 €	271 €		Subventions diverses	10 532 €	10 061 €
	Honoraires	112 976 €	42 101 €	74	SUBVENTION D'EXPLOITATION	140 401 €	141 777 €
	Frais de déplacement	1 299 €	3 400 €		Subventions Etat		0 €
	Reception restauration	4 579 €	5 412 €		Subventions communales	53 149 €	55 088 €
	Hebergement	4 641 €	7 255 €		Subventions intercommunales	87 253 €	86 689 €
	Frais de structure divers	7 269 €	7 250 €		Subventions Conseil régional		0 €
	Transports	517 €	229 €		Subventions Conseil départemental		0 €
	MAD du personnel	116 093 €	106 602 €		Subventions Communales		0 €
63	IMPOTS ET TAXES	1 154 €	650 €		Subventions nationales		0 €
	Taxe sur salaire	0 €	0 €		Subventions CAF		0 €
	Taxes diverses	1 154 €	650 €		Subventions intercommunales		0 €
64	FRAIS DE PERSONNEL	321 464 €	274 527 €		Subventions diverses		0 €
	Formation du personnel	7 277 €	7 037 €	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	9 454 €	11 793 €
	Frais divers	0 €	0 €		UDAF Fds special	0 €	0 €
	Medecine du travail	1 184 €	1 174 €		Produits divers de gestion courante	8 €	0 €
	Rémunération du personnel	313 002 €	266 316 €		Cotisations différents échelons	9 446 €	11 793 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 804 €	1 734 €	76	PRODUITS FINANCIERS	34 €	35 €
	Subventions accordées	0 €	0 €		Produits financiers divers	34 €	35 €
	Pertes sur créances irrécouvrables	0 €	16 €	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 375 €	21 039 €
	Charges diverses de gestion courantes	8 €	3 €		Produits exceptionnels	1 157 €	0 €
	Cotisations différents échelons	1 796 €	1 715 €		Produits sur exercices antérieurs	8 218 €	21 039 €
66	CHARGES FINANCIERES	0 €	0 €		Produits des cessions d'él. actifs	0 €	0 €
	Interets des emprunts		0 €		Quote part de sub. équipement	0 €	0 €
	Frais financiers divers		0 €		Produits exceptionnels	0 €	0 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	405 €	2 038 €	78	REPRISE D'AMORTISSEMENTS	1 581 €	12 691 €
	Charges exceptionnelles	210 €	189 €		Reprises sur provision	1 581 €	12 691 €
	Charges sur exercices antérieurs	195 €	1 849 €	79	TRANSFERTS DE CHARGES	23 727 €	24 521 €
	VNC des éléments actifs cédés		0 €		Autres transferts de charges d'exploitation	8 498 €	19 817 €
	Charges diverses de gestion courantes		0 €				
68	DOTATIONS	5 472 €	18 000 €		transferts de charges Chorum CPAM	15 229 €	4 705 €
	Dotation aux amortissements	4 720 €	4 883 €				
	Provisions départ en retraite	42 €	29 €				
	Provision charges et risques divers	710 €	13 088 €				
TOTAL		724 539 €	611 642 €	TOTAL		720 909 €	626 590 €
						Réalisé	Réalisé N-1
						Résultat net :	-3 629,92 € 14 948,25 €

Je certifie sur l'honneur la sincérité des renseignements indiqués ci-dessus

Fait à : Besançon Le 28/04/2022

Nom et Qualité du signataire :

BRELOT Sylvain, président

Bilan

Date d'arrêté : 31 décembre 2021

BILAN ACTIF	Brut 2021	Cumul Amortissement et provisions	Net 2021	Net 2020
ACTIF IMMOBILISE	30 277 €	23 732 €	6 546 €	11 266 €
- Terrains et constructions				
- Matériel et équipement	27 327 €	21 232 €	6 096 €	10 816 €
- Autres immobilisations				
- Prêts	2 500 €	2 500 €	0 €	0 €
- Cautions	450 €		450 €	450 €
ACTIF CIRCULANT	640 757 €	29 659 €	611 098 €	576 657 €
- Clients, produits à recevoir et créances diverses	176 754 €	29 659 €	147 095 €	156 769 €
- Titres de placement et compte épargne	6 490 €		6 490 €	6 456 €
- Disponibilités compte courant	455 355 €		455 355 €	411 274 €
- Charges constatées d'avance	2 159 €		2 159 €	2 159 €
TOTAL	671 035 €	53 391 €	617 644 €	587 923 €

BILAN PASSIF	Net 2021	Net 2020
FONDS PROPRES ASSOCIATION	399 458 €	403 088 €
- Fonds associatif	318 780 €	303 957 €
- Résultat de l'exercice	-3 630 €	14 948 €
- Excédent affecté développement de la vie associative		
- Excédent affecté service petite enfance		
- Apport FC Active avec droit de reprise		
- Fonds dev. Régional Mouv Familles Rurales en BFC	10 000 €	
- Excédent affecté aux nouveaux locaux		
- Excédent affecté au nouv. Système d'information		
- Résultats antérieurs sous contrôle des partenaires	74 308 €	84 183 €
- Fonds affecté perénisation des emplois		
- Subventions d'investissement		
PROVISIONS	91 €	50 €
- Risque		
- Départ en retraite	91 €	50 €
DETTES	218 095 €	184 786 €
- Emprunts et dettes assimilées		
- Autres dettes	34 330 €	21 697 €
- Fournisseurs et comptes rattachés	146 818 €	116 143 €
- Dettes sociales et fiscales	36 948 €	37 114 €
- Produits constatés d'avance	0 €	9 831 €
- Découvert		0 €
TOTAL	617 644 €	587 923 €

BUDGET 2022

Budget FR BFC du 01-11-2021 au 30-10-2022					
N° des comptes	CHARGES		N°	PRODUITS	
60	ACHATS	5 296 €	70	PRESTATION DE SERVICE	358 640 €
	Fournitures administratives	2 162 €		Formation professionnelle	261 280 €
	Alimentation boisson	1 572 €		Formations BAFA BAFD	26 940 €
	Fournitures diverses activités, petit équipement	1 562 €		Formations des bénévoles	- €
61	SERVICES EXTERIEURS	74 770 €		Participation des associations Assurances	45 000 €
	Loyers et charges locatives locaux	20 070		Repas formation professionnelle	7 360 €
	Locations salles	6 500		Interventions JLB	18 060 €
	Travaux	2 000			
	Documentation générale	100	74	SUB EXPLOITATION	10 000 €
	Primes d'assurance	46 000		subvention CRAJEP tête de réseau	10 000 €
	Frais de colloques, séminaires	100			
	Dossier consommation représentations des familles BFC	5 000			
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	127 889 €			
	Hébergement	7 300			
	MAD de personnel (EC YM MP CB)	14 198			
	Participation Coop&Form	7 775			
	ingénierie DE et AFEST	27 000			
	Frais de déplacements formateurs, BAFA + CA + salariés	2 500			
	Honoraires	43 600			
	réception restauration	8 160	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	9 052 €
	Frais postaux	250		Fr cotisations différents échelons	9 052 €
	téléphonie internet	150			
	services bancaires	350			
	Participation Coop&Form	10 438			
	Audit Qualiopi	708			
	Cotisations diverses	460			
64	FRAIS DE PERSONNEL	195 535 €	79	TRANSFERT DE CHARGES	4 000 €
	Rémunération du personnel salaires	186 600		Prise en charge formation SC OPCO CPF	4 000 €
	Formation du personnel	7 152			
	Cotisation Uniformation	1 233		" résultat déficitaire pour investissement"	25 829 €
	Autres charges de personnel	250			
	Médecine du travail	300			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 030 €			
	Fr cotisations différents échelons	2 030			
68	DOTATIONS	2 000 €			
	Dotation aux amortissements	2 000			
		0			
	TOTAL	407 521 €		TOTAL	407 521 €